

Portrait → Xavier Chabanne

JUSTICE ■ Restaurateur puis steward dans une autre vie, il entame, avec passion, sa 27^e année de greffe

Le greffier aux mille et une plumes

Restaurateur, steward et aujourd'hui, greffier. Amine-Xavier Chabanne, 50 ans, a plus d'une plume à son arc. Le lien entre ses trois professions : le goût des autres.

Rachida El Azzouzi

rachida.elazzouzi@centrefrance.com

Il a plein d'histoires en tête. Des « tristes », des « révoltantes », des « dingues ». Il y a celles qu'il observe, depuis sa table de greffier, au tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand. Elles parlent de mariages blancs, de violences conjugales, de trafic de stupéfiants, d'attouchements sexuels sur mineur ascendant, de misère humaine... Et il y a ses aventures à lui : Amine-Xavier Chabanne, « Mimi pour les intimes », bientôt 50 ans dont 27 ans de greffe.

Panique sur l'île et dans les airs

Ce chouchou des avocats, toujours prompt à renseigner le justiciable perdu, a « la baraka ». À Mayotte où il est resté quatre ans en poste, il a réchappé à Ernest. Le cyclone tropical a dévasté le palais de justice de l'île, le

INQUIÉTUDES

Amine-Xavier Chabanne s'inquiète de l'avenir de la justice avec un grand J et de celui de son métier. À plusieurs reprises, ce fonctionnaire, catégorie B, est descendu dans la rue, ces derniers mois. Poussé à bout par les départs en retraites pas compensés, les réformes indigestes et le décret Coquille qui voudrait assimiler les greffiers à des secrétaires administratifs.

Dernière manifestation en date, le 23 mars dernier. Les greffiers de France, « main, œil et oreille du juge », revendiquent un statut dérogatoire, la reconnaissance de la spécificité de leur métier. Au civil comme au pénal, ils enregistrent les affaires, constituent les dossiers, dressent les procès-verbaux, rédigent des actes, mettent en forme les décisions. Ces techniciens de la procédure, « notaires des juridictions », forment un binôme avec le juge qu'ils assistent à l'audience. Un rôle essentiel comme leur signature sur le jugement ou l'arrêt pour qu'il y ait exécution de la sentence.



ESSENTIEL. Amine-Xavier Chabanne, toujours de bonne humeur dans sa robe austère, est l'un des greffiers du tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand. Sa présence est indispensable aux audiences comme sa signature sur le jugement. PHOTO : JEAN-LOUIS GORCE

20 janvier 2005. « Comme une conserve qu'on décapule », le toit de et les murs de la salle, où se plaidait une affaire financière, se sont effondrés. « Heureusement, l'audience se déroulait à huis clos, il n'y avait pas de public. La présidente a évacué la salle, je me suis réfugié sous mon pupitre ».

« Le greffier rescapé », tiraillé, le lendemain, la presse, a évité le pire, reçu le soutien de la ministre de l'Outremer de l'époque.

Dans une autre vie, lorsqu'il était steward pour Corsair, une mise en disponibilité, il a cru son heure venue sur le charter Paris-Pointe à Pitre, le 12 mars 1992. À bord : 516 passagers et deux gros pépins, un passager pirate et un incident technique.

Amine-Xavier Chabanne touche du bois. Raconte sa trajectoire atypique, ses catastrophes évitées, devant les coupures de presse et un couscous, son péché mignon. Ce fils d'un

haut fonctionnaire tunisien et d'une artiste peintre auvergnate, fier d'arborer sa double culture, n'a pas fini de surprendre.

Avant d'être steward, greffier et l'heureux papa de trois enfants, il était, dans les années 80... le roi de « la Kasbah, un des plus gros restaurants orientaux de la place clermontoise, avec la Bouffe de Tunis ». Une expérience, pas une vie, comme vivre dans les airs.

Greffier, c'est le costume

qui lui sied le mieux. Il le porte depuis 2007 dans la nouvelle cité judiciaire, place de l'Étoile ; l'a longtemps porté dans l'ancien tribunal, place Philippe Marcombes puis à Moulins, puis à Issoire avant sa fermeture. Sans commune mesure avec ses années au greffe de la cour criminelle de Mamoudzou à Mayotte.

Dans ce petit bout d'île de l'océan indien, coincé entre Madagascar et les Comores, territoire fran-

DANS LE SAC

Greffier vient du latin graphium qui signifie stylet. Dans l'antiquité, le stylet était le poinçon servant à graver l'écriture dans la cire. Au

XIII^e siècle, les greffiers, pour rédiger plus vite, écrivaient sans lever la plume, en soudant les mots.

Sous l'ancien régime, il fallait être catholique, avoir de bonnes mœurs, avoir 25 ans, connaître le droit, être de sexe masculin pour être greffier.

Au XVIII^e, « le greffe au sac » signifie que tous les actes signifiant une procédure se trouvent dans un sac de jute. Sac que l'on remettait au juge, en disant « l'affaire est dans le sac », prête à être jugée.

« La grosse du jugement » signifie acte en écriture grossoyée, c'est-à-dire, à grosse lettre. Le greffier était payé à la page. Plus il écrivait gros, plus il produisait de pages, plus il gagnait sa vie.

çais où la population est 100 % musulmane, il a découvert l'atrocité, noté des drames à l'infini : « 80 % des dossiers sont des affaires de mœurs sur mineur, des actes de barbarie, de viol sans nom ».

Défilent une juge d'instruction du continent, violée à son arrivée sur l'île, un seau, scellé resté six mois dans son bureau : « Un père qui venait de massacrer sa fille s'en est servi pour la ranimer mais il l'a noyée ».

Vous avez dit ennuyeux ?

Amine-Xavier Chabanne soupire. Une image d'Épinal désastreuse colle à la peau de son métier qu'il a choisi : « pour le goût des choses ». Il serait le sous-fre du juge, un simple gratte-papier, secrétaire. « Faux ! », s'insurge cet observateur privilégié des procès, sans la présence duquel l'audience ne pourrait pas se tenir (*lire par ailleurs*).

Il a vu des collègues passer de l'autre côté, au barreau ou à la magistrature. Ça l'a effleuré « une ou deux fois » mais pas convaincu. « L'important, c'est la robe, la même que les avocats et magistrats, et, surtout, être au service de la Justice ». ■